



Votre nouvelle
équipe municipale

Sur votre agenda

EN JUIN

• Samedi 6

Petits pieds, grandes histoires : lectures pour les tout-petits. A 11h, à la médiathèque.

• Samedi 13

Atelier bibliocréatif à la médiathèque. De 10h à 11h30, sur inscription au 03 91 83 45 85.

• Dimanche 14

Tournoi de tennis de table "Jean François". A partir de 8h30 salle Jesse Owens.

• Mardi 16

Repas dansant de l'association Au fil des ans. A 12h, salle des Fêtes.

• Samedi 20

Atelier de couture à la médiathèque. De 10h à 12h, sur inscription au 03 91 83 45 85.

• Samedi 20

Fête de la musique. De 19h à 23h, place Allende. Animation DJ et soirée mousse. Evènement gratuit.

• Samedi 20

Vocalala : chorale éphémère de Studio 23. A 21h, espace J. Ferrat. Tarif : 10€. Réservation sur Helloasso.

• Samedi 27

Fête des écoles. Cour de l'école Curie.

EN JUILLET

• Dimanche 5

"Le village des cultures" : Journée festive et culturelle. A partir de 12h au plan d'eau municipal.

• Lundi 13

Feu d'artifice de la Fête Nationale. A 23h, place Salvador Allende.

DÉCHETS MÉNAGERS

Le mardi dès 6h

COLLECTE SÉLECTIVE

Conteneur jaune :

le mercredi dès 13h

Le verre est désormais à déposer dans les bornes d'apport volontaire

ENCOMBRANTS

Déchèterie de Souchez : Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 18h (19h à partir du 1^{er} avril), le dimanche de 8h30 à 12h

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'accès personnelle

VÉGÉTAUX

A partir de 13h les jeudis 11 et 25 juin.

Vous pouvez aussi déposer vos végétaux en déchèterie.

En cas de jour férié, la collecte est reportée au samedi suivant.

Numéro Vert : 0 800 596 000
mesdechets.agglo-lenslievin.fr

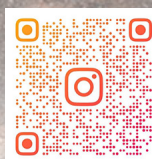
Envie d'une partie de pêche ? Les associations angroises vous proposent de venir taquiner la truite au plan d'eau municipal.

Des journées pêche sont organisées les samedis et dimanches.

Retrouvez les informations sur l'agenda municipal et le site www.angres.fr

Retrouvez l'actualité sur www.angres.fr et sur

Instagram



Facebook



La Gazette d'Angres n° 216 Avril 2026
Périodique d'information
Directrice de publication : Annick SAINT-MACHIN
Rédaction, photos : Service Information Angres

Votre nouvelle équipe municipale

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2026

Inscrits : 3424

Participation : 2327 votants soit 67,96 % des inscrits

Bulletins blancs et nuls : 71 soit 3,05 % des votants

Le nouveau souffle angrois : 1247 suffrages (soit 55,27% des exprimés)

Ensemble pour bâtir demain : 1009 suffrages (soit 44,73% des exprimés)

Ont été élus,

Pour la liste *Le nouveau souffle angrois* (21 sièges) : Annick SAINT-MACHIN, Matthieu VIART, Pascale ROBILLART, Adrien QUESTE, Stéphanie LORIOT, Jean-Marie SIERZCHULA, Claudine TOMOLKA, Vincent CHOQUET, Marie-George DEFREMONT, Rémy DUFOUR, Cathy LEMARCHAND DE LA COUTURE, Rachid BENDRIS, Noëlla FOUQUART, Michel RUS, Florence CHOJNACKI, Alain AUBERGER, Laura GOULLIART, Guillaume GOSSELIN, Valériane DILLY, Jean-Loup BARLET, Françoise KEDZIERSKI.

Pour la liste *Ensemble pour bâtir demain* (6 sièges) : Anouck BRETON, Olivier SORON, Emilie LEJEUNE, Pascal CARON, Cathy DRUELLE, Cédric ROMA.



Pascale ROBILLART
1^{ère} adjointe
Solidarité, santé et
petite enfance



Jean-Marie SIERZCHULA
2^{ème} adjoint
Enseignement,
périscolaire et insertion
professionnelle



Stéphanie LORIOT
3^{ème} adjointe
Information et
communication



Rémy DUFOUR
4^{ème} adjoint
Enfance, jeunesse
et citoyenneté



Claudine TOMOLKA
5^{ème} adjointe - Aînés,
intergénérationnel,
culture, festivités et
devoir de mémoire



Rachid BENDRIS
6^{ème} adjoint
Urbanisme,
aménagement et
sécurité



Vincent CHOQUET
7^{ème} adjoint
Vie associative et
sportive



Marie-George DEFREMONT
Conseillère déléguée à
l'inclusion et au handicap



Adrien QUESTE
Conseiller délégué au
bien-être animal et à
l'environnement

ÉDITO



Chères Angloises,
chers Anglois,

À la suite des élections municipales, vous nous avez accordé votre confiance pour conduire notre commune. Nous mesurons pleinement l'honneur et la responsabilité qui en découlent. Dès les premières semaines, nous nous sommes investis avec rigueur sur le budget 2026, en parfaite continuité avec nos promesses de campagne.

Ainsi, nous avons décidé de baisser le taux communal de la taxe foncière afin de soutenir votre pouvoir d'achat, tout en maintenant des services publics de qualité. Par ailleurs, le projet de la salle d'activité et de la restauration scolaire sera retravaillé pour mieux répondre aux besoins des enfants, des familles et des équipes éducatives grâce à une plus grande fonctionnalité. Nous agissons également pour le cadre de vie en renforçant le nettoyage des rues, et pour le lien social en encourageant les échanges intergénérationnels.

Notre méthode reste inchangée : travailler avec honnêteté et transparence. C'est pourquoi nous avons d'ores et déjà mis en place des permanences régulières afin d'instaurer un dialogue direct avec vous et de recueillir vos attentes. C'est avec humilité et détermination que nous relèverons ces défis, ensemble, pour être chaque jour à la hauteur de votre confiance.

Avec toute ma considération,

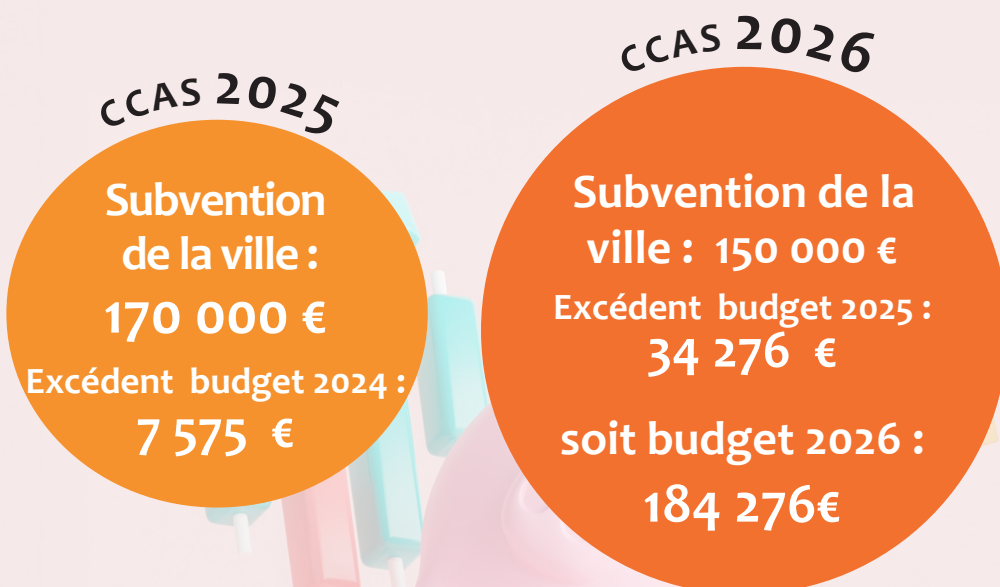
Votre maire
Annick Saint-Machin

BUDGET 2026

Le budget communal 2026 a été voté le 29 avril. Il se monte à 4,64 millions d'euros en fonctionnement et 584 000 euros en investissement.

1. Un budget du CCAS en augmentation

Le CCAS disposera cette année de moyens supérieurs à ceux de l'an dernier.



En 2025, la ville a versé une subvention de 170 000 € au CCAS sur laquelle il restait à la fin de l'année 2025 un excédent de 34 276€ en clôture de résultat.

Le budget 2026 comprend la subvention de la ville 150 000 € et l'excédent du budget 2025 de 34 276 €, soit une enveloppe globale de 184 276 €.

Les élus de la nouvelle majorité sont conscients des difficultés des Angloises et des Anglois et continueront à être à l'écoute et à épauler les familles bénéficiaires des aides du CCAS.

2. Une diminution des indemnités des élus confirmée

Les élus ont pris la décision de participer à l'effort budgétaire communal en réduisant le montant de leurs indemnités.

L'enveloppe budgétaire annuelle allouée est en baisse par rapport au mandat précédent.

Le conseil municipal est constitué d'une Maire, 7 adjoints et 2* conseillers délégués

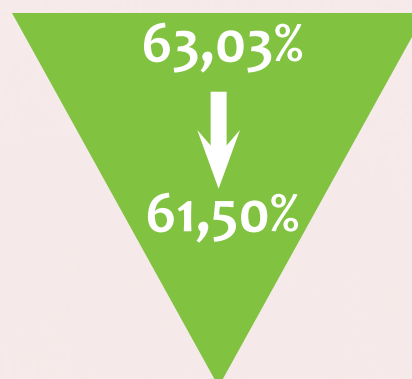
* L'enveloppe budgétaire permettant de nommer un troisième conseiller délégué

3. Après plus de 20 ans, la taxe foncière communale baisse enfin

L'engagement de baisser le taux de taxe foncière communale sera appliqué dès cette année. Ce taux va passer de 63,03 % à 61,50 %, soit 1,53 point en moins, équivalant à **2,4 % de baisse**. À noter que l'État avait déjà prévu pour cette année 2026 une hausse des bases foncières de 0,8%.

Cette diminution de 2,4% est un premier pas dans la réduction du taux communal d'imposition.

TAUX D'IMPOSITION COMMUNAL





ECLAIRAGE PUBLIC

Achèvement
de la
rénovation
complète de
l'éclairage
public



CIMETIÈRE

Poursuite de la végétalisation du cimetière

Poursuite
du
programme
d'entretien
et de
rénovation
des voiries



VOIRIES



**BÂTIMENT DES
SERVICES TECHNIQUES**

Réfection de la toiture et isolation thermique
du hangar des services techniques

Les principaux investissements

Les grands postes d'investissement
programmés pour les années 2026-2027



SALLE MULTI-ACTIVITÉS

Mise en sécurité de la cour de l'école Curie
et poursuite de l'étude du projet modifié de
la salle multi activités



École Dolto

Etude sur l'isolation thermique
de l'école maternelle



**EQUIPEMENT DES
SERVICES TECHNIQUES**

Acquisition d'une nouvelle chargeuse

Nouvelle
étude
d'accès
PMR
(Personnes
à Mobilité
Réduite) de
l'église



ÉGLISE ST CYR STE JULITTE

1^{er} mai : la fête du travail et ses médaillés

Accompagnés par l'Harmonie municipale, Madame Annick Saint-Machin, Maire, et les élus ont célébré le 1^{er} mai, journée de mobilisation internationale pour les droits des travailleurs. C'est Claudine Tomolka, Adjointe, qui, au nom du conseil municipal, a rappelé l'histoire et les valeurs du 1^{er} mai : la naissance de cette journée de revendications et manifestations en 1890 et tous les combats qui ont jalonné ces années jusqu'à aujourd'hui.



Le syndicat des territoriaux de la ville est également intervenu pour rappeler la bataille syndicale menée pour que le 1er mai reste un jour férié, chômé et payé et pour la poursuite des luttes pour les salariés et les privés d'emplois.

La cérémonie s'est clôturée avec la remise des diplômes du travail, un symbole fort pour toutes celles et ceux qui voient leur engagement reconnu. Une quinzaine d'Angroises et d'Angrois ont reçu leur diplôme de médaillés Bronze, Argent, Or et Grand Or.

8 mai : Commémoration de la paix

Depuis 81 ans, nous commémorons l'armistice du 8 mai 1945 pour célébrer la paix, se souvenir des victimes et des ravages de la guerre. Annick Saint-Machin, Maire, a remercié dans son allocution, l'Harmonie municipale, les associations patriotiques et leurs porte-drapeaux, les élèves de l'école Curie-Pasteur et leurs enseignantes qui se sont à nouveau impliqués cette année. Elle a en effet insisté sur l'investissement des enfants auxquels nous confions la mémoire de ceux qui ont souffert et se sont sacrifiés.

Avant le départ pour déposer les gerbes aux monuments aux morts de la ville, la cérémonie s'est clôturée par la mise à l'honneur de Monsieur Jean-François Glorian. Il a été décoré de la Cravate d'honneur tricolore par Alain Degorgue, délégué départemental du Souvenir Français et Philippe Laurent Président du comité angrois. Cette plus haute distinction lui a été remise pour les 36 années de fidélité et d'implication dans l'association.

Félicitations à Monsieur Glorian pour son engagement en faveur du devoir de mémoire.



8 MAI
1945



Mobilisons-nous contre les incivilités

Les dépôts sauvages, les déjections canines, les mégots jetés à terre, les déchets sur la voie publique, la vitesse en ville et le non-respect des règles de stationnement sont autant de comportements qui, mis bout à bout, dégradent notre cadre de vie. Ces incivilités sont



Le stationnement matérialisé à cheval sur la voirie et le trottoir doit être respecté.

toutes passibles d'une amende forfaitaire de 135 €.

Et parce que nous tenons à la propreté de la ville, ce sont les agents municipaux qui sont actuellement contraints de ramasser les mégots, les détritiques et les dépôts sauvages parfois imposants. Ils y consacrent encore trop de temps et cela constitue un coût important pour la municipalité. Rappelons que la déchèterie de la communauté d'agglomération la plus proche se trouve près de chez nous, à Souchez.

Adopter les bons réflexes c'est

aussi avoir un comportement respectueux de tous les habitants. Suivre les règles de stationnement c'est permettre une circulation fluide, moins accidentogène. Mais c'est aussi respecter les autres : un stationnement sur le trottoir peut gêner voire empêcher une personne à mobilité réduite ou avec une poussette de passer, les obliger à contourner le véhicule en empruntant la voirie et en se mettant en danger.

Chaque geste compte et nous comptons sur vous !



Enzo Dewilde sur les tatamis nationaux

Depuis ses premiers pas sur les tatamis angrois à l'âge de 4 ans, sous l'œil de son entraîneur Alain Marle, Enzo Dewilde n'a cessé de progresser. Ce jeune Anglois de 17 ans passionné de sport (il a pratiqué le triathlon au collège d'Angres) mais surtout de judo, a pour ambition professionnelle de devenir kinésithérapeute dans le milieu du sport. Compétiteur dans l'âme, Enzo qui a décroché sa ceinture noire en 2024, a cumulé de belles expériences en championnats. Passé chez les cadets il est monté sur la première marche du podium lors du championnat régional des cadets D2 en moins de 81 kg. Quand vous lirez ces lignes, il aura fièrement porté les couleurs angroises et celles du club de judo du liévinnois le 30 mai sur les tatamis de Ceyrat pour tenter de décrocher une place aux championnats de France. Toutes nos pensées l'ont accompagné dans cette belle aventure !



Les noces de palissandre de Jeanne-Marie et André

Célébrer des noces de palissandre constitue un moment rare dans la vie municipale. Annick Saint-Machin, Maire et plusieurs élus étaient particulièrement fiers et profondément émus de célébrer les 65 années de mariage de Jeanne-Marie et André Delforge. Bien connus des Angloises et Anglois, ils ont tenu pendant plus de 25 ans leur supérette, rue de la maladrerie. Beaucoup d'entre vous s'en souviennent encore. Depuis ils gardent la forme en pratiquant la gym douce et le taï-chi et en participant



aux activités du club *Au fil des ans*. Ils ont renouvelé leurs vœux comme au premier jour, avec une intensité bouleversante, des regards remplis d'amour.

Au nom des élus et du personnel municipal, nous leur réitérons toutes nos félicitations et leur souhaitons de partager encore de belles années d'amour et de complicité.

Recensement des personnes vulnérables

La mairie doit tenir à jour un registre des personnes vulnérables. Ce dispositif permet d'assurer un suivi des personnes fragilisées par l'âge ou le handicap en les contactant régulièrement, et déclencher une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de risques exceptionnels ou du plan d'alerte et d'urgence (canicule, grand froid, crise sanitaire...) Pour vous recenser ou recenser un proche, un voisin, vous pouvez vous rapprocher de l'accueil de la mairie.

Le point sur le projet de salle multi-activités



Élus il y a deux mois, nous agissons.

Dès le début de notre mandat, nous avons souhaité passer des paroles aux actes. Pendant la campagne, nous avons pris un engagement clair : revoir en profondeur le projet de salle multi-activités qui a également vocation à accueillir la cantine

scolaire, afin qu'il bénéficie réellement à tous les enfants de la commune, de la maternelle au primaire. Un investissement de plus d'un million d'euros doit être pensé avec exigence : il doit être juste, utile, et accessible à tous.

Aujourd'hui, nous faisons exactement ce que nous avons dit. Nous avons engagé un travail de fond pour repenser ce projet et le rendre plus équitable, plus cohérent avec les besoins réels des enfants et des équipes éducatives.

Parce que la sécurité de nos enfants est une priorité, des aménagements temporaires, notamment l'installation de barrières renforcées, ont été mis en place. Ces

mesures permettent de sécuriser les lieux le temps de construire un projet durable et adapté à tous.

Mais repenser un équipement, c'est aussi écouter celles et ceux qui le font vivre au quotidien. C'est pourquoi nous avons décidé d'associer pleinement les agents de la cantine, longtemps laissés de côté. Leur expérience de terrain est précieuse : elle éclaire concrètement les usages, les contraintes et les besoins. Nous avons déjà commencé à les rencontrer, et leurs contributions nourrissent activement la réflexion.

En parallèle, le travail technique est en cours. Un rendez-vous a été réalisé avec le maître d'œuvre du projet initial afin de faire un point de situation. Chaque étape sera étudiée avec sérieux pour garantir un résultat à la hauteur des attentes.

Notre méthode est claire : transparence, écoute et responsabilité. Nous avançons avec une seule ligne directrice : tenir nos engagements et construire un équipement utile, fonctionnel et équitable pour tous nos enfants.

Ce projet est important pour l'avenir de notre commune. C'est pourquoi nous continuerons à vous informer régulièrement de son avancement, en toute transparence.

Nous agissons, avec détermination, pour aujourd'hui et pour demain.

Rachid BENDRIS

Adjoint à l'urbanisme, l'aménagement et la sécurité



AVANT

APRÈS SÉCURISATION

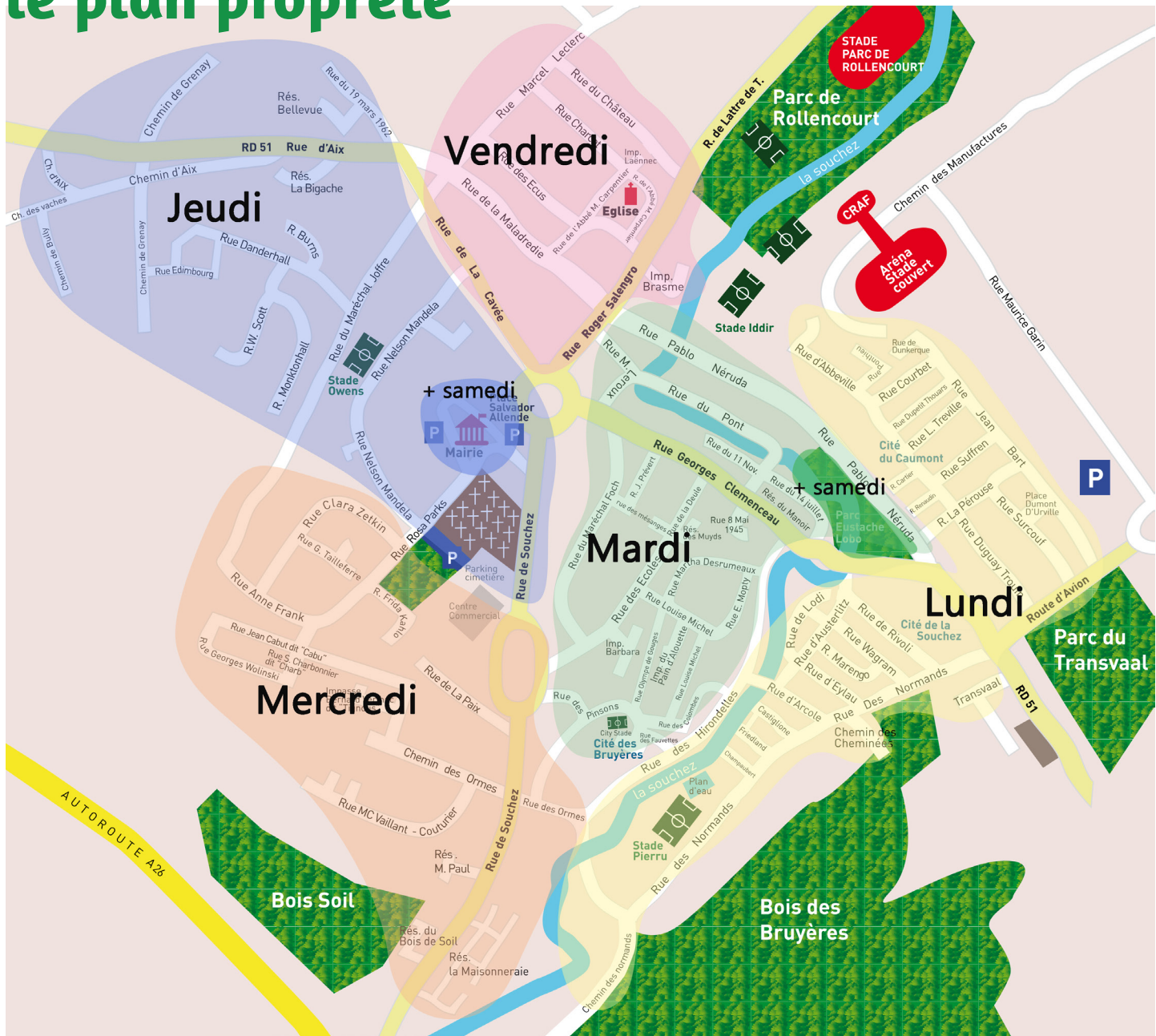


Vue de la cour de l'école Curie



Vue de l'extérieur

le plan propreté



Nous vous présentons le planning hebdomadaire "propreté de la ville" qu'effectue les agents de l'équipe Espaces verts et propreté des services techniques. La ville compte près de 22 kilomètres de voiries qu'il faut maintenir propres. Les six agents de l'équipe espaces verts et propreté sont chaque jour sur le terrain pour assurer l'entretien et la propreté de notre ville. En ne jetant pas vos déchets dans l'espace public, vous les aidez à maintenir notre ville belle et propre.



Ça pousse au cimetière !

L'engazonnement de trois allées du cimetière est réussie ! Les normes environnementales (le zéro produits phytosanitaires) nous ont amenés à changer nos pratiques et à opter pour le verdissement de ce lieu.

Les autres allées en schiste continuent pour le moment à être désherbées par les méthodes mécanique et thermique.

La municipalité accorde de l'importance à maintenir notre cimetière propre et agréable.



Parentalité

La journée de la parentalité est un temps fort de l'année au cours de laquelle de nombreux ateliers et animations sont conduits. Les ateliers de parentalité sont mis en place pour renforcer la communication et les liens entre parents et enfants, pour contribuer à la construction et l'épanouissement des enfants.

Pour les tout-petits de nouveaux ateliers sont mis en place. Après les ateliers massage bébé et fabrication de petits pots, d'autres séances sont prévues : initiation au portage physiologique (12 juin), bien-être de l'enfant de 2 à 12 ans (18 septembre) et motricité bébé libre (6 novembre).

Chasse à l'oeuf

Plus de 95 enfants étaient au rendez-vous, accompagnés de leurs familles, pour partager ce moment convivial placé sous le signe de la bonne humeur au parc Marc Lanvin. Entre rires, courses effrénées et paniers bien remplis, petits et grands ont pleinement profité de cette belle matinée.



Des brumisateurs pour rafraîchir les enfants !

Pour permettre aux écoliers de rester au frais pendant les périodes de fortes chaleurs, la municipalité a installé des brumisateurs dans les cours des écoles Curie et Dolto.



Fête de la nature



La ville, partenaire de la Fête de la nature, remercie l'AVA, association organisatrice, et les partenaires : EDEN 62, le Tour à biclou, la CALL, les apiculteurs angois, les Petits écolos, Miss Grand Coeur, les clubs de danse country et les Majorettes lensoises, l'association Patte de côté, ainsi que l'Etat (financement Politique de la ville) et tous les bénévoles qui ont fait de cette fête un moment de partage et de découverte de l'environnement.



Centres de loisirs



Pour nos ados, un beau programme avec du laser game, sortie au parc d'Ohlain, mini-golf... et la préparation d'un couscous, l'une des actions d'autofinancement des jeunes pour cet été.

Les p'tits jardiniers et amoureux de la nature étaient à l'oeuvre au centre de loisirs 4/12 ans. Un bon bol d'air frais, des rires, de belles découvertes pour se reconnecter à la nature.



Vie associative



Les Gardes d'Honneur de Lorette

Le comité d'Angres des Gardes d'Honneur de Lorette et ses 83 membres se portent bien ! Lors de son Assemblée Générale, en présence de Sylvain Vasseur, président d'honneur de la Garde, Michel Turla, responsable local a accueilli 7 nouveaux membres : Jérôme Crespín, Sylvain Landru, Geoffrey Moss, Valentin Pesan, Donatienne Poix, Jean Martel et Annie Wojciechowski. Six membres ont été décorés. Il s'agit de Patrick Dubar pour 15 années (Bronze), Michel Leclercq, Luc Legros et Augustin Pierru pour 20 années (Argent) et Jean-Michel Bernard et Guy Leblanc pour 35

années (Or) de présence à la Garde. Les membres du comité angrois assurent une présence à la nécropole nationale de Notre Dame de Lorette, la Garde d'honneur ayant pour objectif de maintenir le souvenir des militaires morts pour la France, principalement ceux qui sont tombés lors des batailles d'Artois de la première guerre mondiale.

Trail du chardon



Félicitations à la Ch'trailers Team 62 pour l'organisation de la 6^{ème} édition du Trail du Chardon ! Grâce aux 1 863 participants, un chèque de 1 800 € a été reversé pour soutenir le handicap. Les fonds aideront les associations Appoline, une leçon de vie et Des rêves pour Yanis (matériel et véhicules adaptés). Bravo également à Miss Grand Cœur pour son action auprès des familles, aux musiciens et musiciennes pour l'accompagnement de circonstance à la cornemuse et à Studio 23 pour le rythme !



Studio 23 & l'ESA chantent pour la coupe du monde !

La passion du football rassemble !

Avec les jeunes joueurs de l'ES Angres, la chorale et la Batucada de Studio 23 ont enregistré le clip de l'hymne des supporters français pour la Coupe du Monde.

Une ambiance de folie au stade Pierru, des sourires, du partage et surtout... une seule voix pour soutenir les Bleus !

Retrouvez le clip de Coq l'a chanté sur :



J'aime mon coeur, je marche



Sous un beau soleil, 187 participants âgés de 5 à 82 ans ont pris le départ de cette édition 2026 du Parcours du cœur angrois. Une matinée conviviale pour encourager l'activité physique et sensibiliser chacun aux bons réflexes pour préserver son cœur.



Bienvenue à...

1 2 3 Part'Âge



Ancienne aide-soignante diplômée, Carole a créé un service humain, bienveillant et de proximité, centré sur le lien social et l'accompagnement.

- ✓ Accompagnement du quotidien
- ✓ Aide aux courses et aux déplacements
- ✓ Présence, échanges, moments partagés
- ✓ Aide administrative simple
- ✓ Activités (jeux, lecture, promenade...)

Devis gratuit à domicile dès maintenant, sans engagement. 06.50.97.18.83

Crédit d'impôt de 50% sur toutes ces prestations

La Mie Pierrot



Depuis le 14 avril, une nouvelle boulangerie-pâtisserie a ouvert ses portes à Angres.

La Mie Pierrot est déjà bien connue dans les villes alentours, elle est la sixième boulangerie. Chez La Mie Pierrot il y a tout ce qu'il faut ! Du petit-déjeuner au dîner, venez vous régaler ! Votre nouveau commerce est ouvert dès 6h30 du mardi au dimanche (fermeture à 12h30 le dimanche) au 13 rue Georges Clemenceau.

Plus d'information sur le facebook **Boulangerie la MIE Pierrot**.



Ne Rêvez plus... PARTEZ !

La municipalité est à nouveau partenaire de l'opération 10 000 départs en vacances. Cette année encore vous avez été nombreux, salariés, retraités, étudiants, demandeurs d'emplois à déposer pour la première fois votre dossier pour obtenir le coup de pouce financier de ce dispositif.

N'oubliez pas de nous envoyer votre petite carte postale !

10 000 DÉPARTS EN VACANCES



Opération financée par les partenaires ci-dessous



PERMANENCE DE VOS ÉLUS

Mme Annick SAINT-MACHIN, Maire :

le mardi de 15h à 16h30.

✉ annick.saint-machin@angres.fr

Mme Pascale ROBILLART, Adjointe à la solidarité,

à la santé et à la petite enfance : le lundi de 14h30

à 15h30. ✉ pascale.robillart@angres.fr

M. Jean-Marie SIERZCHULA, Adjoint à l'enseignement, au périscolaire et à l'insertion professionnelle : le lundi de 16h30 à 17h30.

✉ jean-marie.sierzchula@angres.fr

Mme Stéphanie LORIOT, Adjointe à l'information et la communication : le mercredi sur rendez-vous.

✉ stephanie.loriot@angres.fr

M. Rémy DUFOUR, Adjoint à l'enfance, à la jeunesse et à la citoyenneté : sur rendez-vous.

✉ remy.dufour@angres.fr

Mme Claudine TOMOLKA, Adjointe aux aînés, à l'intergénérationnel, à la culture, aux festivités et au devoir de mémoire : le jeudi de 10h à 11h.

✉ claudine.tomolka@angres.fr

M. Rachid BENDRIS, Adjoint à l'urbanisme, à l'aménagement et à la sécurité : le mardi de 9h à 10h. ✉ rachid.bendris@angres.fr

M. Vincent CHOQUET, Adjoint à la vie associative et aux sports : sur rendez-vous.

✉ vincent.choquet@angres.fr

Mme Marie-George DEFREMONT, Conseillère déléguée à l'inclusion et au handicap : le vendredi de 14h à 15h. ✉ marie-george.defremont@angres.fr

M. Adrien QUESTE, Conseiller délégué au bien-être animal et à l'environnement : sur rendez-vous.

✉ adrien.queste@angres.fr

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

LEBORGNE Haïlye le 29/12

BENARD Emma le 06/02

LOUVET Lena le 27/02

CYTER Jules le 04/04

POTÉZ MERU Lyam le 04/04

LOGA Léo le 06/04

WAGROWSKI Naïm le 12/05

CRETON Romy le 16/05

DÉCÈS

CHOCHOI Rudolphe le 20/01

JARMUSZCZAK Jeanne née

COURCOL le 29/01

WITEK Philippe le 31/01

DELMAU Damien le 09/02

MALBRANQUE Gérard le 23/02

MOUSSIROU MOUYAMA

Auguste le 23/02

DESAILLY Marcel le 04/03

PILOT Olivier le 08/03

ZBIK Joseph le 11/03

MARYNIAK Bruno le 25/03

MOUILLARD Juliette née

VANESPENNE le 29/03

LEFEBVRE Martine le 11/04

DEMAY Marie-Claire le

12/04

PREVOST Bernard le 16/05

MARIAGES

VERDY Emeline et LEROY Thibault le 14/02

GENDERA Caroline et DUJARDIN Louis le 21/03

VISEUX Pauline et BAES Julien le 02/05

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Depuis notre élection, nous avons fait le choix d'une méthode claire : agir avec sérieux, proximité et transparence. Cette première édition du journal municipal est l'occasion de partager avec vous les orientations de notre équipe et la manière dont nous souhaitons conduire l'action municipale durant ce mandat.

Dès les premières semaines, nous avons commencé un travail de terrain afin de rencontrer les habitants, les associations, les agents municipaux, les commerçants et les acteurs de la vie locale. Cette démarche va se poursuivre tout au long du mandat, car ces échanges sont essentiels pour mieux comprendre les attentes de chacun, identifier les difficultés du quotidien mais aussi mettre en valeur les nombreuses forces de notre commune.

Nous avons pleinement conscience des défis qui nous attendent. Les communes doivent aujourd'hui répondre à des besoins croissants tout en faisant face à des contraintes budgétaires importantes. Dans ce contexte, notre responsabilité est de gérer avec rigueur l'argent public tout en maintenant un service de qualité, accessible à tous et respectueux de l'intérêt général.

Notre priorité est d'agir concrètement pour améliorer le quotidien : entretien de la ville, propreté, sécurité, circulation, soutien aux écoles, à la vie associative et culturelle ainsi qu'au commerce local. Une commune vivante est une commune où chacun peut trouver sa place, participer à la vie collective et se sentir respecté.

Nous souhaitons également renforcer le dialogue avec les habitants. Une municipalité ne peut avancer seule. Les idées, les remarques et les propositions des citoyens sont indispensables pour construire des projets adaptés au terrain. Nous croyons à une démocratie locale fondée sur l'écoute, la participation et le respect de chacun.

Dans les mois à venir, plusieurs projets seront lancés afin d'améliorer le cadre de vie et de préparer l'avenir de notre commune. Notre objectif n'est pas de multiplier les annonces mais de mener des actions utiles, réalistes et durables, avec une vision responsable et durable.

Nous continuerons à communiquer régulièrement sur l'avancement des projets municipaux, les choix budgétaires et les actions mises en œuvre, car la confiance se construit dans la transparence et dans la durée.

Notre commune dispose de nombreux atouts : un tissu associatif dynamique, des habitants investis, des agents municipaux mobilisés et une véritable identité locale. Nous voulons nous appuyer sur cette énergie collective pour construire une ville attractive, solidaire et tournée vers l'avenir.

Ce mandat sera placé sous le signe du travail, du respect et du rassemblement, avec une seule priorité : servir au mieux les habitants et l'intérêt de notre commune.

LE NOUVEAU SOUFFLE ANGROIS

« Merci infiniment aux Angroises et Anglois qui nous ont accordé leur confiance le 15 mars. Six élus, une même méthode : être là où se décide l'avenir de notre commune.

Présents au conseil, au CCAS, dans les commissions, aux côtés des associations, aux événements culturels et festifs et aux moments importants, nous porterons votre voix avec exigence et sérénité.

Notre ligne tout au long du mandat : une opposition constructive et vigilante. Voter ce

qui sert l'intérêt général. Dire posément ce qui mérite d'être discuté. Défendre sans relâche les services publics, le tissu associatif et les plus fragiles d'entre nous. Et respecter ce qui a permis à Angres d'avancer.

Retrouvez-nous sur batirdemain.fr [1]

Toujours là. Toujours engagés. — Nous veillons.

Vos élus « Ensemble Pour Bâtir Demain »

Tous à la médiathèque !

PETITS PIEDS ET GRANDES HISTOIRES

Samedi 6 juin à 11h



Lecture pour les tout-petits de 0 à 3 ans

Sur inscription à la médiathèque
03.91.83.45.85

ATELIER BIBLIOCRÉATIF

Samedi 13 juin de 10h à 11h30



Une bulle pour vous détendre et faire parler votre créativité !
Lors de cette séance, venez découvrir d'autres pays par les sens et la confection de cartes postales.

Dès 8 ans. Sur inscription à la médiathèque 03.91.83.45.85

ATELIER COUTURE

Samedi 20 juin de 10h à 12h



Initiez-vous à la réalisation d'un sac unique, entièrement fait main, et repartez avec une création qui vous ressemble.

Dès 8 ans. Sur inscription à la médiathèque 03.91.83.45.85

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Vendredi 3 juillet à 18h



En famille, entre amis ou en solo, venez partager un moment ludique et convivial avec les jeux d'ambiance, jeux coopératifs ou jeux anciens.

Une restauration payante sur palce permettra de faire une pause entre deux parties .

Tout public. Sur inscription à la médiathèque 03.91.83.45.85

Les coups de coeur de L'Embellie

Roman Fantasy

La saga Shadows of Tenebris - Clare Sager



Plongez dans un univers captivant où se mêlent intrigues de cour, espionnage et secrets bien gardés. Attention, destiné à un public averti.

Roman thriller

Strange House - Uketsu

Une lecture facile et immersive, un thriller japonais original où le lecteur mène lui-même l'enquête à partir de plans. Un récit malin qui nous tient en haleine jusqu'au dénouement.



Jeu

Crack story

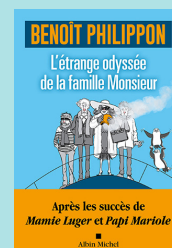


Un jeu drôle où les joueurs construisent une histoire en posant tour à tour des cartes lettres. Il faut se souvenir de toutes les cartes déjà jouées pour réussir à placer la sienne !

Roman policier

L'étrange odyssee de la famille Monsieur - Benoît Philippon

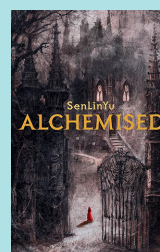
Avec Benoît Philippon, on se dit toujours que notre vie n'est finalement pas si catastrophique. Son cynisme est à l'état pur, et l'émotion y atteint son paroxysme.



Roman dark fantasy

Alchemised - Sen Lin Yu

Une dark fantasy à l'univers très bien amené. La représentation de la guerre est particulièrement immersive, et les personnages sont parfaitement dosés



Roman

L'anniversaire - Liane Moriarty

Des personnages hauts en couleur, portés par le cynisme savoureux de l'auteur, à déguster sans aucune modération !



Vocalala

À ANGRES
ESPACE FERRAT
à 21h

20 JUIN 2026

Chorale éphémère

10€ L'ENTRÉE

PLACES LIMITÉES

LE PRINCIPE :
Créer ensemble une chorale
d'un soir avec vos amis,
vos collègues ou votre famille.
*On vient, on chante
et on s'amuse*

STUDIO 23 PRODUCTION

BUVETTE SUR PLACE

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

RÉSERVATION SUR helloasso

TAPES Vocalala #2 SUR helloasso POUR T'INSCRIRE EN LIGNE !

DROIT DE CITÉ & LA VILLE D'ANGRES PRÉSENTENT

LE VILLAGE DES CULTURES 2026

ANGRES PLAN D'EAU

05 JUILLET

DÈS 12H

THÉÂTRE
MUSIQUE
ARTS DE RUE
CIRQUE

SPECTACLES & ÉVÈNEMENTS GRATUITS

INFOS & RENSEIGNEMENTS : 03 21 49 21 21 | WWW.DROITDECITE.COM

DROIT DE CITÉ

Création graphique : herbie.fr | N° de Licence de Droit de Cité : PLATESV-R-2021-011526

Accédez à la programmation détaillée en scannant ce QR code ou sur droitdecite.com

Fête de la Musique

Samedi 20 juin
de 19h à 23h
Place Allende

Animation by

soirée mousse

Buvette et restauration sur place

Ville d'Angres